

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LA VOIX DE L'ÉCOLIER

DU

COLLEGE JOLIETTE

LA CHARITE FAIT LE CHRETIEN, L'ÉTUDE FAIT L'AVENIR.

Vol. III)

Collège Joliette, jeudi 2 janvier 1879.

(N° 7

HISTOIRE DE FRANCE

LES DERNIERS VALOIS

ÉTUDE HISTORIQUE SUR LE RÉGNE DE FRANÇOIS I^{er}.

Louis XII venait de s'éteindre sans postérité mâle ; l'héritier le plus direct de la couronne, le comte d'Angoulême, descendant de Charles V, fils de Charles d'Orléans et de Louise de Savoie, fut unanimement proclamé roi sous le nom de François I^{er}. Réunissant dans sa personne de brillants avantages physiques : mâle beauté, taille majestueuse, maintien noble et dégagé, adresse merveilleuse aux exercices du corps, ce prince ne se distinguait pas moins par l'élevation de son caractère, par sa rare pénétration d'esprit, par sa bravoure à toute épreuve qui lui valut dans la suite le nom de "roi chevalier". En un mot François I^{er} eût été peut-être le type accompli de la noblesse et de la majesté royales si quelques défauts bien funestes dans un souverain ne fussent venus ternir un si heureux assemblage de belles qualités. Son ambition ne connaissait ni frein ni limites, son aveugle imprévoyance entraîna souvent les suites les plus déplorable, son amour effréné du faste, du luxe et des plaisirs lui fit négliger les affaires de l'État et dépenser en pure perte des sommes énormes.

Jeune, hardi, entreprenant, imbu des préjugés d'honneur chevaleresque pour ainsi dire héréditaires dans sa famille, le roi songea d'abord à inaugurer son règne par une action d'éclat. Comme ses prédécesseurs il jeta les yeux sur l'Italie. Héritier de leurs prétentions sur cette riche proie du Milanais et sur ce beau royaume de Naples qui depuis si longtemps excitaient les convoitises des princes de la maison de Valois, il avait

de plus à venger l'humiliation des armes françaises dans les entreprises malheureuses de Louis XII. Sûr de l'alliance du roi d'Angleterre, des Génois et des Vénitiens, François I^{er} avait obtenu du pape Léon X une promesse de neutralité. La vénalité des charges de judicature lui fournit d'abondantes ressources qui lui permirent de mettre sur pied une puissante armée. Conduits par d'habiles généraux, ayant à leur tête le roi lui-même, les Français, après avoir triomphé de nombreux obstacles, franchirent les Alpes et se trouvèrent bientôt en présence des Suisses près de Marignan. Les deux armées firent des prodiges de valeur ; rarement bataille fut plus acharnée. L'action, vive et opiniâtre, dura jusqu'au soir et se continua même quelques heures à la clarté de la lune, mais enfin d'épaisses ténèbres enveloppèrent les combattants et suspendirent l'ardeur furieuse de la mêlée. Au vacarme épouvantable de la bataille succéda tout à coup un calme absolu, un silence effrayant. François I^{er} trouva sur l'affût d'un canon un paisible sommeil qui ne fut interrompu qu'à l'apparition de l'aurore. Aussitôt la lutte recommença avec une nouvelle fureur. La victoire, longtemps indécise, s'inclina enfin du côté des Français qui avaient vu un renfort de Vénitiens grossir leurs rangs. Le Milanais tomba entre les mains des vainqueurs et les Suisses, gagnés désormais à la cause de la France, signèrent le traité de Fribourg qu'on appela dans la suite *Paix perpétuelle*.

Peu de temps après cette mémorable journée, François I^{er} eut à Bologne une entrevue avec Léon X. Il conclut avec le Souverain-Pontife un concordat qui attribuait au pape les annates et accordait au roi la nomination aux évêchés et abbayes du royaume sauf l'approbation du Saint-Siège. La pragmatique-sanction de Bourges, " ce mur de division élevé depuis si longtemps entre Rome et l'Église de France, " fut abolie et les sages concessions faites par le pape, tout en maintenant intacts les droits du Chef de l'Église, amenèrent

une prompt pacification et prévinrent un schisme qui semblait inévitable. Le parlement et l'université, infatués des prétendus droits de l'*Eglise gallicane*, protestèrent contre le concordat et réclamèrent vivement en faveur de la pragmatique-sanction, mais François I^{er} sut faire respecter son autorité et profita de cette circonstance pour faire prévaloir l'absolutisme royal.

La France formait à cette époque un royaume compacte et homogène qui excitait à la fois l'envie et les alarmes des nations voisines. Les arts et les sciences, grâce à la protection bienveillante du monarque, brillaient d'un éclat inaccoutumé. Les immenses progrès accomplis dans toutes les branches de l'activité humaine agrandissaient de jour en jour l'horizon de la gloire nationale et de la civilisation.

Telle était l'heureuse situation du pays, telles étaient ses aspirations et ses espérances lorsqu'un événement de la plus haute portée, qui devait ébranler toute l'Europe, vint compromettre la réalisation de tous ces rêves de bonheur et de prospérité. La mort de Maximilien venait de laisser vacant le trône de l'empire. Deux compétiteurs ne tardèrent pas à briguer l'honneur de ceindre la couronne impériale. C'étaient le roi de France et le roi d'Espagne. L'ambition avait à lutter contre l'ambition ; les électeurs, obsédés de toutes parts par les intrigues et les tentatives de corruption, redoutant également les deux candidats, ne purent d'abord fixer leur choix. François I^{er}, passionné pour les aventures, semblait faire revivre dans sa personne les héros fameux du moyen-âge ; Charles-Quint, initié à tous les secrets de la politique, savait réfléchir et cacher la profondeur de ses vues ; l'un était téméraire à l'excès, d'une hardiesse aveugle ; l'autre, d'un stoïque sang-froid, d'une bravoure tempérée par la prudence ; l'un songeait avant tout aux fêtes, aux divertissements, aux brillants tournois ; l'autre déployait une activité immense dans la conduite des affaires ; le premier était ardent, impétueux et d'une fatale présomption ; le second, illustre guerrier, froid et impassible dans le combat, capable d'embrasser d'un coup d'œil les forces de l'ennemi, s'annonçait comme le défenseur du monde chrétien contre les Turcs. Leur puissance était à peu près égale. Avec la même anxiété les deux concurrents attendaient l'issue d'une élection si importante. La fortune se déclara pour Charles-Quint. Humilié de cette préférence, François I^{er} en conçut un profond dépit qui fut partagé par tous ses sujets. Le peuple français qui eût aimé à voir le front de son roi orné du diadème impérial, fut d'accord avec son chef pour tirer de cet affront une prompte et solennelle vengeance. Charles-Quint comprit bien que son élévation portait ombrage au roi de France, et dès lors il songea sérieusement à se prémunir contre les attaques qu'il redou-

taut. Telle fut l'origine de cette longue et sanglante rivalité qui fut si funeste à la chrétienté, puisqu'elle favorisa les progrès du protestantisme et empêcha l'Europe de refouler l'islamisme en Asie. C'est de là qu'est sortie cette fameuse " question d'Orient " qui, de nos jours encore, retentit d'un bout du monde à l'autre. Les deux rivaux étaient si intimement convaincus de l'importance décisive de l'alliance anglaise qu'ils n'hésitaient pas à décerner d'avance la victoire à celui qui serait assez heureux pour entraîner dans son parti le puissant monarque Henri VIII. Moins extravagant, mais plus habile que son adversaire, Charles-Quint gagna par l'adresse et l'astuce ce que François I^{er} n'avait pu obtenir par la pompe et la magnificence à l'éblouissante entrevue du *Camp du drap d'or*.

Incapables de maîtriser davantage leur animosité, les deux rivaux ne tardèrent pas à se susciter des querelles réciproques et la guerre éclata. Dès le début des hostilités, François I^{er}, après quelques légers succès dans les Pays-Bas, éprouva des revers qui n'étaient que le prélude des désastres que l'avenir réservait à la France. Une ligue formidable se forma aussitôt, la guerre devint générale. Réduite à l'extrémité et craignant de perdre sa dernière ressource, le secours des Suisses qui demandaient au maréchal de Lautrec " argent, congé ou bataille, " l'armée française fut forcée d'attaquer les ennemis campés sur les hauteurs inaccessibles de la Bicoque ; mais elle subit une défaite complète et le Milanais tomba au pouvoir des Impériaux victorieux. Décidément tout semblait tourner contre la France. Un incident des plus fâcheux vint encore accroître les difficultés de la situation. Le comte de Bourbon, pour se venger d'une injure personnelle, eut l'insigne lâcheté de renier son serment et de mettre son épée au service de l'empereur. Le traître, qui avait conçu l'horrible dessein d'effacer la France du rang des nations et de s'élever sur les ruines de sa patrie, contribua pour beaucoup à la défaite de la Biagrasse où fut tué Bonnivet et à la déroute de Romagnano où périt un des plus braves guerriers de l'armée, le valeureux Bayard justement surnommé le " chevalier sans peur et sans reproche. " Poursuivies par leurs ennemis, les troupes royales furent forcées de repasser les Alpes. Les Impériaux se précipitèrent sur la Provence, bien persuadés de ne rencontrer aucune résistance, mais il ne tardèrent pas à revenir de leur illusion. Contraints de céder à l'héroïque intrépidité des Marseillais et épuisés par les fatigues d'un long siège, ils se replièrent en désordre sur l'Italie. A son tour François I^{er} se mit à leur poursuite et, étant entré en vainqueur dans Milan, s'avança jusqu'à Pavie dont il entreprit le siège, tout en dirigeant une partie de ses forces vers le royaume de Naples. C'était commettre

une faute capitale. L'imprudent monarque reconnu, mais trop tard, dans quelle position critique l'avait jeté son aveugle imprévoyance. Il mit son honneur à ne point reculer devant l'armée de Charles-Quint qui s'avavançait à marches forcées, commandée par l'élite des généraux de l'Empire : Bourbon, le marquis de Pescaire, Alphonse d'Avalos et Charles de Lannoy. N'écoulant que sa folle impétuosité, le roi de France se précipita dans les rangs ennemis, mais ses stériles exploits ne l'empêchèrent pas de subir une sanglante défaite. Resté un des derniers sur le champ de bataille, blessé et renversé de cheval, il rendit son épée à Lannoy, vice-roi de Naples et fut emmené captif à Madrid.

A la nouvelle de cet affreux désastre la France s'émut. La reine-mère, Louise de Savoie, mit le royaume en état de défense et chercha à intéresser l'Europe à la situation malheureuse du roi. Henri VIII, qui voyait d'un œil inquiet s'accroître de jour en jour la puissance de Charles-Quint, ne resta point sourd aux sollicitations de la régente et songea dès lors à opposer une digue aux empiétements d'une ambition aussi démesurée. Menacé d'une redoutable coalition, l'astucieux empereur, après avoir tour à tour flatté son captif par de vaines espérances et dévoilé toute l'inflexibilité de son ressentiment, se décida enfin, plus par nécessité politique que par motif d'humanité, à rendre la liberté au roi de France auquel d'ailleurs il imposa des conditions d'une dureté excessive. François I^{er} étouffa au fond de son âme la voix de l'honneur et de la conscience et consentit à signer le traité de Madrid sans se mettre trop en peine d'en assurer l'exécution. Il s'engageait à céder la Bourgogne, livrait ses deux fils aînés en otage, sacrifiait tous ses droits sur la Flandre, l'Artois, Naples et Milan, et promettait de rendre au comte de Bourbon tous les domaines qui lui avaient été confisqués. Au prix de la honte pour son royaume et même pour sa propre personne, il sortit de sa fatale prison, mais, dit un historien : " il y laissa cette bonne foi qui jusque là avait fait sa gloire ".

JOSEPH LANDRY — (*Rhétorique*).

(*A continuer*).

Lettre de Belgique

Anvers, le 8 décembre 1878.

Mes chers amis du Collège Joliette,

Fidèle à la promesse que je vous ai faite dans ma dernière correspondance, je profite du beau jour où l'Église invoque Marie Immaculée pour vous relater les solennités exceptionnelles qui ont eu lieu à Anvers à

l'occasion du quatrième centenaire de l'organisation du culte de la sainte Vierge honorée comme patronne de notre ville depuis 1478. Comme vous l'avez vu dans ma précédente lettre, ce jubilé rappelle les faits les plus mémorables de notre histoire locale et se rattache aux origines antiques de la dévotion anversoise envers la Mère de Dieu et particulièrement à l'époque où fut construite la vaste cathédrale qui fait l'orgueil de notre cité. La population d'Anvers s'est toujours associée avec un empressement unanime et une ferveur enthousiaste aux solennités jubilaires de Notre-Dame ; vous verrez, mes chers amis, qu'en ce siècle appelé souvent " le siècle de Marie ", mes concitoyens ont attesté d'une manière éclatante leur attachement à nos croyances séculaires et nationales, leur dévouement au culte béni de la sainte Vierge, leur fidélité à nos grandeurs artistiques et à nos gloires religieuses en offrant à leur Souveraine des fêtes d'une splendeur vraiment royale.

Dès la veille du grand jour, la ville entière était pavée d'innombrables drapeaux aux couleurs nationales et pontificales ; des étendards, des draperies bleues et blanches se déployaient au souffle d'une brise légère sur les façades des églises, des institutions religieuses et de la presque totalité des maisons ; une immense oriflamme flottait en signe d'allégresse au sommet de la flèche gothique de Notre-Dame, déroulant à une hauteur de 430 pieds ses longs plis aux reflets de feu et paraissant vouloir monter jusqu'au ciel pour y raconter la fête de la terre.

Pendant que le joyeux carillon fait entendre sa musique aérienne, que toutes les cloches de la ville sonnent pour annoncer au loin l'ouverture du jubilé, je vous invite, mes jeunes amis, à visiter avec moi l'intérieur de la cathédrale. La décoration du vénérable édifice est vraiment grandiose. Le maître-autel est tout orné d'élégants festons de roses, de lis et de feuillage au milieu desquels resplendit le célèbre tableau de l'Assomption de la sainte Vierge, chef-d'œuvre de Rubens, surmonté du chronogramme suivant : MARIA ANTVRPIENSIS CIVITATIS DILECTA PROTECTRIX. Sur l'autel on remarque un Christ de grand prix, de magnifiques chandeliers et un trône de toute beauté pour le Saint-Sacrement. Contre les colonnes se trouvent posés quatre étendards en velours rouge, brodés d'or et enrichis d'emblèmes en orfèvrerie fine ; entre ceux-ci se trouvent, dans des pyramides de lumières, d'un côté les armoiries de N. S. Père le pape Léon XIII, de l'autre celles de S. M. Léopold II, roi des Belges. A la gauche est dressé le trône épiscopal surmonté des armoiries de S. E. le cardinal Dechamps, archevêque de Malines ; sur l'écusson en face celles de l'église Notre-Dame. Dans le sanctuaire on voit des prie-dieu recouverts de tapis précieux pour les évêques ; de chaque côté sur les balustrades sont placées les lanternes rouge et or de la confrérie du Saint-Sacrement. Les stalles, chef-d'œuvre de sculpture gothique, sont trop belles pour recevoir une décoration spéciale, elles sont éclairées par des candélabres au gaz. Le chœur ainsi que toute la grande nef de l'église sont ornés de festons proportionnés à l'édifice, en feuillage artificiel d'un vert sombre avec tresses et glands d'or, le tout relevé aux galeries par une belle perspective de drapeaux formant trophées et sur lesquels se lisent les invocations des

litanies de la sainte Vierge.

Dans la grande nef se trouvent réunies les armoiries de tous les Prélats qui prennent part aux fêtes. A gauche : celles de S. E. le cardinal Dechamps ; de Mgr Schaepman, archevêque d'Utrecht (Hollande) ; de Mgr Vrancken, archevêque d'Attalie, ancien vicaire apostolique de Batavia ; de Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, vicaire apostolique de Genève ; de Mgr Anthonis, évêque de Constance, auxiliaire de l'archevêque de Malines ; de Mgr Donnet, protonotaire apostolique et curé-doyen de Bruxelles. A droite : les armoiries de Son Excellence Mgr Vannutelli, nonce du pape près la cour de Belgique ; de Mgr Goethals, jésuite belge récemment sacré archevêque de Hiérapolis, vicaire apostolique de Calcutta ; de Mgr Gravez, évêque de Namur ; de Mgr Adamez, évêque de Luxembourg ; de Mgr Sacré, protonotaire apostolique, curé-doyen de Notre-Dame d'Anvers ; de Mgr Van den Berghe, protonotaire apostolique, recteur de la basilique du Sacré-Cœur.

Sous la coupole se trouve préparé le trône qui doit recevoir la statue vénérée de la Vierge ; quatre immenses draperies rouges ornées de franges d'or descendent du sommet du dôme aux quatre angles du transept et se rattachent aux chapiteaux des colonnes par des rosaces dorées ; de longues flammes bleues flottent de toutes parts à la voûte ; au-dessus du trône on voit un dais en damas de soie rouge, ayant aux quatre coins des figures d'anges sonnans de la trompette comme pour publier la gloire de leur Reine. Sous le dais se trouve un piédestal très-grand et très-élevé ; il disparaît en partie sous d'opulentes draperies de velours rouge brodées et frangées d'or, les médaillons dont elles sont ornées représentent les principales scènes de la vie de la sainte Vierge.

Sur le piédestal quatre grands candélabres projettent d'innombrables jets de lumière au gaz. Les balustrades qui l'entourent portent d'immenses chandeliers à branches destinés à recevoir les cierges ornés que la population offrira. Enfin le trône est orné de lampes précieuses, de lustres d'or et d'argent. Contre les colonnes de la grande nef se dressent les principales bannières des confréries de la cathédrale et des autres églises de la ville, elles sont au nombre de quatre-vingts. Ces bannières sont, pour la plupart, d'une grande richesse et d'un travail admirable, la broderie sur velours et soie étant une des industries artistiques dont Anvers a le cachet. Sur la chaire de vérité, magnifique monument de sculpture représentant une scène biblique avec des personnages de grandeur naturelle, est tracé en lettres étincelantes sur une draperie de velours rouge le chronogramme : HIC LAUDES TUAE SANCTA MATER CONTINUE ANNUNTIANTUR. Au jubé on lit, au milieu de festons et de fleurs, cet autre chronogramme : CHORDIS AC TUBIS BENESONANTIBUS PLAUDITE SANCTAE VIRGINI DEIPARAE. L'antique chapelle de Notre-Dame est parée de ses plus beaux ornements ; on admire surtout le devant-d'autel en argent massif ciselé offert au jubilé de 1828. Le sanctuaire est recouvert de tapis précieux, la balustrade de la chapelle est garnie de candélabres et de bannières appartenant à toutes les congrégations de la sainte Vierge établies en notre ville. A l'entrée on lit ces mots gra-

vés sur une belle plaque de marbre : INCLYTAE CHRISTI PARENTI VIRGINI ME AEDIFICAVIT ANTVERPIA.

Toutes ces décorations, combinées avec un art si savant, loin de fausser le style du monument, comme cela a lieu souvent, rehaussent au contraire la beauté et la grandeur du temple. Les voûtes hardies de l'édifice, ses arceaux gothiques, ses sveltes colonnes, ses frises dentelées portent avec une grâce majestueuse le riche vêtement de fête que la piété des fidèles leur a confectionné. Vue dans son ensemble, du bas de la grande nef, l'église offre un coup d'œil saisissant ; sa décoration surpasse en goût, en délicatesse, en éclat tout ce que nous avons vu jusqu'ici.

Les fêtes jubilaires ont été inaugurées par les premières vêpres de l'Assomption chantées solennellement au chœur. La statue vénérée de la Mère de Dieu a été ensuite portée processionnellement par les membres de la *Gilde* de sa chapelle au centre de l'église, et déposée sur le trône triomphal qui lui était destiné. La Vierge porte un long manteau royal de brocart doublé d'hermine et une robe d'argent massif ciselé sur le devant de laquelle se détache un médaillon en émail bleu où brille un nom de Marie en diamants ; la couronne qui orne son front est toute étincelante de rubis, de topazes et d'émeraudes ; elle tient à la main un sceptre d'or et un magnifique chapelet d'argent avec chaîne d'or. L'Enfant Jésus est vêtu et couronné comme sa divine Mère, il tient à la main une grappe de raisins en argent et semble dire : je suis le doux fruit de la Vierge. Notre-Dame d'Anvers est debout sur un globe terrestre doré, de son pied victorieux elle écrase un serpent.

Après avoir rapidement décrit la magnifique ordonnance de cette décoration, il me reste, mes chers amis, à vous indiquer l'ordre des offices qui ont été célébrés le jour de la fête de l'Assomption glorieuse de Marie. Animés d'une tendre dévotion envers votre Mère céleste, vous apprendrez sans doute avec un vif intérêt combien nos populations catholiques ont voulu, dans cette grande circonstance, honorer leur divine Protectrice. La gloire de Marie, en quelque lieu de la terre qu'elle soit exaltée, réjouit le cœur de ses enfants répandus par millions sur la surface du globe ; la relation même abrégée et imparfaite de ce mémorable jubilé sera donc accueillie, j'en suis certain, avec une filiale allégresse dans votre heureux pays et dans votre beau collège où le culte de la sainte Vierge est tenu en si grand honneur.

Dès la première heure du jour, le Saint-Sacrement a été exposé en la chapelle de la sainte Vierge ; les messes se sont succédées sans interruption de demi-heure en demi-heure depuis l'aurore jusqu'à midi ; la sainte communion a été distribuée en permanence à trois autels différents. Vers les 10 heures du matin, S. E. le cardinal Dechamps, archevêque de Malines, revêtu de la pourpre romaine, a été conduit processionnellement à l'église par le clergé et MM. les marguilliers et maîtres de chapelle de Notre-Dame. L'entrée du Primat de la Belgique dans la cathédrale a été saluée par les accords d'une symphonie puissante exécutant une marche religieuse. Mgr Schaepman, archevêque d'Utrecht, a officié pontificalement à la grand-messe, et la bénédiction solennelle a été donnée du haut de son trône

par S. E. le cardinal Dechamps. Les sièges réservés étaient occupés par MM. les marguilliers et maîtres de chapelle des différentes paroisses urbaines, ainsi que par les membres des députations de toutes les confréries de la sainte Vierge, des associations catholiques et des œuvres pies de la ville. L'immense vaisseau de l'église était trop étroit pour contenir la foule pieuse qui s'y pressait. Un chœur composé de plus de cent chanteurs et instrumentistes versait des flots de suave harmonie sous les voûtes antiques du temple et interprétait dans un langage magnifique les sentiments de foi et l'allégresse de ce peuple fidèle. Tous les arts étaient ainsi conviés à célébrer les louanges de Marie.

A 2½ heures du soir eut lieu l'offrande solennelle des cierges par la population ; ces milliers de petites flammes d'amour, touchants symboles de la prière persévérante, brûlèrent ensuite auprès du trône de Marie pour lui rappeler les besoins, les vœux, les actions de grâces de ses enfants. A 5½ heures un de nos curés, orateur flamand distingué, a retracé en termes pathétiques l'histoire de Notre-Dame d'Anvers. Ce magnifique sermon fut suivi d'un Salut auquel assistèrent tous les évêques. Les jours suivants les offices eurent lieu dans le même ordre et furent célébrés par des prêtres natifs d'Anvers accourus de tous les points de la Belgique pour prendre part aux fêtes. Je profiterai de cette circonstance pour vous dire que, sous l'égide tutélaire de Marie, les vocations sacerdotales et religieuses sont très-nombreuses dans cette partie de la Belgique.

Le vendredi 16 août, à huit heures du soir, la vaste enceinte de Notre-Dame pouvait à peine contenir la multitude de fidèles qui s'y pressaient pour entendre la parole de Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, l'un des plus illustres orateurs sacrés de notre époque. Le vénérable Prélat a développé dans un magnifique tableau le caractère, les origines et l'histoire du culte de la Mère de Dieu, et, dans une seconde partie, l'influence morale et sociale que ce culte exerce depuis dix-huit siècles dans la suite des générations. C'était une explication complète et touchante des paroles prophétiques de la sainte Vierge elle-même, et qu'il avait pris pour texte : "*Beatam me dicent omnes generationes*". Ravi d'admiration à la vue de ce temple splendide, où s'épalaient les merveilleuses richesses que la piété des peuples a consacrées à la glorification de Marie, l'orateur a dépeint les beaux-arts offrant, comme tribut d'hommages à la Reine du ciel et de la terre, les plus magnifiques créations du génie chrétien. La ville d'Anvers est redevable à sa céleste Patronne des hautes inspirations de sa glorieuse phalange d'artistes ; elle lui doit son Rubens, ses maîtres immortels de l'école flamande, sa maîtrise ou pépinière de musiciens vivant à l'ombre de la cathédrale et se répandant dans l'Europe entière imbus des vrais principes de l'art. Enfin l'éminent évêque a rappelé en termes émus la fidélité séculaire de nos populations au culte de Marie, il a parlé de nos familles anversoises qui se transmettent d'âge en âge ces traditions de piété et de dévouement qui font leur gloire, leur soutien et leur consolation.

Que de choses il me resterait à vous dire avant d'avoir épuisé un sujet aussi fécond !... Mais, simple correspondant de la *Voix de l'Écolier*, je ne puis exiger

que votre journal quadruple son volume à l'intention du jubilé d'Anvers comme il l'a fait pour votre magnifique fête du mois de juin dont j'ai lu la relation avec le plus vif intérêt, et qui m'a permis de pénétrer dans l'intimité de votre grande et belle famille du Collège Joliette. Je vous quitte donc, mes chers amis, en vous disant au revoir et en vous souhaitant à tous une bonne, heureuse et sainte année.

E. S.

NECROLOGIE

Les colonnes de la *Voix de l'Écolier* ont encore revêtu les insignes de la douleur et du deuil ; la mort, depuis quelques mois, a frappé dru ses coups au milieu de notre jeunesse. Il y a peut-être trois semaines notre jeune confrère Remi Magnan, élève de Méthode, atteint par la maladie, serrait la main de ses compagnons de classe et s'acheminait avec un lugubre pressentiment au cœur vers le toit paternel. Hélas ! l'air pur et vivifiant du village natal ne put adoucir ses souffrances. La famille lui prodigua vainement ses soins et sa tendresse, il lui fallut bientôt dire adieu à ses bons parents, saluer une dernière fois la pensée de son collège, de ses professeurs et de ses condisciples et disparaître dans le cercueil. Comme une fleur, l'espace d'un matin avait suffi pour remplir sa carrière.

Élève pieux, bien doué de la nature, travailleur infatigable, sa courte vie au milieu de nous laisse une forte impression, le souvenir de vertus douces et solides, d'une grande franchise et d'une aimable douceur de caractère, d'un zèle ardent pour l'étude. Le 19 décembre, ses confrères de classe, accompagnés du R.P. Beaudry, Directeur, et de quelques professeurs, se transportèrent à Berthier pour assister aux funérailles de notre regretté confrère. Il y a toujours dans la vue d'un catafalque et des cérémonies funèbres un enseignement qui se grave profondément dans le cœur du jeune homme, surtout lorsque sous le drap mortuaire repose, froid et insensible, le corps d'un ami comme nous à la fleur de l'âge, naguère aimant à sourire à nos joies ; aussi le petit détachement d'élèves revint-il ayant à l'esprit une salutaire pensée mêlée à une légitime douleur.

Le nouveau Dictionnaire de l'Académie française (1878) ⁽¹⁾

Le voici donc enfin ce grand dictionnaire
Qui, toujours achevé, restait toujours à faire.

La sixième édition du dictionnaire de l'Académie date de 1835. Celle-ci [7^{me}] a été très-sobre de retranchements : trois cents mots ont disparu, et un nombre, il est vrai, plus grand de locutions tout à fait vieilles.

Cette nouvelle édition contient 130 pages de plus que l'édition de 1835 ; 2200 mots nouveaux y ont été introduits ; mots de toute sorte, les uns appartenant à l'usage ordinaire, et dont plusieurs n'ont été omis, sans doute, dans le dictionnaire de 1835, que par un oubli, *inconvenance*, par exemple ; les autres, qui sont des termes nouveaux de philosophie, d'archéologie, etc., ou des expressions empruntées à l'économie politique, à l'industrie, à l'agriculture. La politique aussi, on le pense bien, en a

(1) Cet article est emprunté à l'*Ecole et la Famille*, journal d'un grand intérêt publié à Lyon (France) sous la direction de M. E. Robert, le savant et sympathique auteur du *Cours de Style et de Composition* et des *Grammaires françaises élémentaire et complète* dont une édition canadienne a paru récemment à Montréal. Ces deux derniers ouvrages ont été approuvés par le conseil de l'instruction publique de la Province de Québec. En vente chez les principaux libraires.

fourni beaucoup : *absolutisme, décentralisation, égalitaire, émeutier, fédéralisme, fédéraliste, humanitaire, socialiste*, etc. Naturellement la part des sciences et des inventions nouvelles a été grande dans les deux mille deux cents mots ajoutés : force a été aussi à l'Académie d'admettre : *un télégramme, un steamer, un tunnel, des tramways*, etc.

Parmi les mots de formation récente, l'Académie a exclu sans pitié ceux qui lui ont paru mal composés, contrairement à l'analogie et au génie de la langue. Ainsi elle n'a pas adopté *actualité, un vapeur* [pour bateau à vapeur] ; un tableau *réussi* n'a pas trouvé grâce devant l'Académie ; la faute de français blesse trop la grammaire et l'oreille ; *rutssir* n'a jamais été qu'un verbe neutre.

Nous allons mentionner d'une manière *détaillée* et *complète* les changements et modifications que l'Académie apporte dans l'orthographe grammaticale et dans les mots d'orthographe usuelle. C'est un long et minutieux travail que nous nous sommes imposé ; mais deux considérations nous ont décidé à l'entreprendre : 1^o la nécessité pour l'instituteur et l'institutrice, enfin pour tous les membres du corps enseignant de connaître ces modifications ; 2^o la difficulté d'entreprendre cette besogne ou même de se procurer ce dictionnaire.

La prononciation a peu occupé l'Académie. On ne la trouvera indiquée que dans un petit nombre de cas. L'Académie persiste à croire, avec ses prédécesseurs, que le seul moyen d'apprendre la bonne prononciation est d'écouter ceux qui prononcent bien et de s'habituer à prononcer comme eux.

Voici les modifications que l'Académie a apportées à l'orthographe :

1^o Retranchement des lettres doubles dans *consonnance, dissonnance, résonnance, dysssenterie, dysssentérique*, qu'elle écrit : *consonance, dissonance, résonance, dysenterie, dysentérique* ;

2^o Dans les mots tirés du grec, elle supprime presque toujours une des lettres étymologiques quand cette lettre ne se prononce pas ; en conséquence, elle n'écrit pas *aphte, apophthegme, diphthongue, hémorrhagie, ichthyolithe, ichthyologie, lagophthalmie, ophthalmie* [et ses dérivés], *phthisie, phthisique, rythme, rythmique*, mais *aphte, apophtegme, diphthongue, hémorragie, ichtyolite, ichtyologie, lagophthalmie, ophthalmie*, [et ses dérivés], *phthisie, phthisique, rythme, rythmique* ;

3^o L'accent aigu est remplacé par l'accent grave dans tous les mots en *ège* [écrits jusqu'à ce jour *ège*]. Ainsi on devra écrire désormais : *collège, cortège, piège, liège, siège, privilège, sacrilège*, etc., etc. Même observation pour les verbes en *éger* qui changeront l'*é* fermé en *è* ouvert devant une syllabe muette : *abrèger, j'abrège* ; *alléger, tu allèges* ; *assiéger, il assiège*, etc. ;

4^o Le trait d'union a été supprimé comme désormais inutile dans les vingt mots suivants : *contrebasse, contre-carrier, contremarche, contremarque, contrepoids, contrepoint, contrepoison, contresaing, contresens, contresigner, contretemps, courtepoincte, entrecôte, entrepont, flac, havresac, mainlevée, malappris, passepoil, passeport* ;

5^o L'accent grave prend aussi la place de l'ancien tréma dans les mots *poème, poète*, etc.

Collège Joliette avait le plaisir de savoir présents quatre de ses enfants. L'Evêque, au nom du Dieu tout-puissant, leva la main et les consacra pour toujours au service du Seigneur. Trois furent ordonnés prêtres : MM. J. Lévesque, C. Lafortune et T. O'Gara ; le quatrième, M. J.-B. Manseau, C. S. V., procureur de cet établissement, reçut l'ordre sacré du sous-diaconat.

Nous regrettons de n'avoir pu, après cet heureux événement, serrer la main de notre ami, le Rév. M. O'Gara, que d'importantes raisons ont forcé de quitter aussitôt le Canada pour se rendre à son poste dans le diocèse de Chicago. Que la *Voix de l'Écolier* lui porte du moins nos félicitations et nos vœux à l'occasion de sa nouvelle dignité de Prêtre de Jésus-Christ, comme aussi les regrets que nous fait éprouver son départ du milieu de nous.

Les RR. MM. Lévesque et Lafortune, trois jours après leur ordination, reçurent dans leur *Alma Mater* le plus chaleureux accueil, surtout de la part de leurs élèves, heureux de l'honneur qui rejaillissait sur leurs classes respectives. Nous nous joignons à toute la communauté pour souhaiter aux nouveaux Prêtres, objets de tant de sympathies, une carrière longue et abondante en fruits de salut.

Nous ouvrons bien volontiers nos colonnes à la communication suivante qui nous est transmise, avec prière d'insertion, par M. J. Bastien, secrétaire de l'*Académie St-Etienne* :

" Le Cercle littéraire, dans sa séance du 26 décembre, a voté par acclamation, au milieu des plus chaleureux applaudissements, la motion ci-dessous proposée par M. W. Ferland, vice-président, secondé par M. G. Paquet :

" Les membres de l'Académie, se faisant l'écho des sentiments de tous les élèves du Collège, ont l'honneur de présenter au T. R. Père E. Gonnet, Supérieur-Général de l'Institut des Clercs de St-Viateur et au vénéré Père E. Champagneur, fondateur de l'Obédience du Canada, leurs félicitations respectueuses et l'expression des vœux les plus ardents que puisse formuler la piété filiale. "

La *Voix de l'Écolier*, reconnaissante du bienveillant accueil qu'elle reçoit à Vourles et à Rhodéz, est heureuse de joindre ses souhaits à ceux de MM. les académiciens.

Le *Bulletin de l'Union Allet* a été adressé ces jours derniers, à titre d'hommage, aux élèves du Collège Joliette. Le bureau de l'*Académie St-Etienne*, agissant au nom de tous les confrères, nous prie de remercier les membres de l'Union Allet de cette bienveillante attention.

La *Voix de l'Écolier* se fait un plaisir, un honneur et un devoir d'offrir à ses nombreux abonnés, qui continuent à l'accueillir avec une faveur si flatteuse, l'expression cordiale et reconnaissante de ses souhaits de bonne année, de félicité parfaite et de constante prospérité.

C'est bien poli cela, nous direz-vous peut-être. Hélas ! n'applaudissez pas trop vite, Messieurs ; nous n'avons pas tout dit... L'administration de notre journal, peu sensible à la poésie du sentiment, nous oblige, sous menace de se mettre en grève, de joindre à ces souhaits son vœu particulier à elle... celui de voir rentrer à bref délai dans sa caisse, qu'elle prétend être parfaitement vide, le plus grand nombre possible d'abonnements. Si nous en croyions ses assertions, on lui devrait beaucoup, elle aurait peine à faire honneur à ses affaires, etc., etc. Quoiqu'il en soit, nous laissons à cette insatiable administration la responsabilité de ses exigences intempestives, et nous espérons qu'à l'avenir elle nous laissera la paix... et à nos abonnés aussi.

INFORMATIONS DIVERSES

Parmi les nombreux ecclésiastiques qui, le 21 décembre, se pressaient dans la jolie chapelle du Séminaire de Montréal et que S. G. Mgr E. C. Fabre allait élever aux différents degrés de la hiérarchie sacerdotale, le

LES ÉTRENNES

LEUR ORIGINE.

Tout le monde sait que les Romains donnèrent le nom de *strenae*, étrennes, à quelques branches d'arbre coupées dans un bois consacré à *Strenua*, déesse de la force et du courage, et que l'on présentait à *Tatius*, roi des Sabins, le premier jour de l'an. On étendit ensuite ce nom à tous les présents qui se faisaient à pareil jour.

Il ne faut pas croire pour cela que l'usage de donner des étrennes au commencement de l'année n'était pas encore connu avant cette époque. Remontez encore plus haut dans les temps, et vous verrez que cet usage était suivi dans les Gaules avant le règne du contemporain de Romulus.

Le souverain pontife des druides se rendait, à certains jours marqués, dans une forêt consacrée aux dieux ; il y coupait le gui, à l'aide d'une serpente d'or, et les druides d'un rang inférieur le distribuaient ensuite au peuple, par forme d'étrennes, au commencement de l'année. Vous voyez que dans la campagne de Rome les choses se passaient à peu près de même que dans le pays chartrain, principale résidence des prêtres de la Gaule.

L'usage des étrennes était, d'après ce que je viens de dire, une espèce d'institution religieuse que les peuples du *Latium* adoptèrent, et comme ils n'avaient point de nom dans leur langue pour l'exprimer, ils lui en donnèrent un tiré de la chose même.

Cette institution une fois établie, on n'y remarque plus que quelques variations dans la forme et dans la nature des présents. Les personnes les moins riches donnaient le plus ordinairement des figues, du miel et des dattes recouvertes d'une feuille d'or.

Auræ porrigitur Jani carvota Kalendis.

MART., lib. XII, EP. XXXVI.

Les clients y ajoutaient pour leurs patrons quelque petite pièce d'argent, et c'est ainsi qu'ils se montraient reconnaissants en cette occasion des bons repas auxquels ils étaient libéralement invités pendant tout le cours de l'année, et que les Romains appelaient *lectat ornat* [Suet. et Mart.], parce qu'ils étaient aussi complets que splendides. C'était assurément s'en tirer à bon marché, si nous comptons pour rien les petites servitudes imposées à la liberté.

Les étrennes s'élevaient plus haut, et franchissant le seuil du palais impérial, elles allaient jusqu'à *Auguste*, offertes par le peuple, les chevaliers et le sénat. Comme l'empereur employait ces étrennes à acheter des statues pour la décoration des temples, il est vraisemblable que ces présents n'étaient autre chose que de l'argent. L'empereur était-il absent, on portait au Capitole les offrandes qui lui étaient destinées.

Tibère, qui tenait à se montrer généreux et magnifique dans le commencement de son règne, distribuait à ses amis, comme un appât à leur avidité intéressée, le quadruple des étrennes qu'il en avait reçues ; mais bientôt, fati-

gué de leurs importunités, qui se prolongeaient pendant tout le mois de janvier, il défendit que le temps des présents s'étendit au delà des calendes : tant pis pour ceux qui n'étaient pas en mesure pour ce jour-là, et tant mieux pour l'épargne de l'empereur ! C'était un homme fort habile que Tibère ; il s'entendait fort bien à arranger les choses au gré de son intérêt.

Voyez-vous, le premier jour de l'an, dans le vestibule du palais impérial, un homme au front large et menaçant, tendre la main à tous ceux qui se présentent ? C'est Caligula¹ recevant l'argent qu'on verse à pleines mains devant lui. On est tenté, tant il y a de basse avidité dans un pareil acte, d'accuser l'historien d'exagération ; mais il l'affirme en des termes qui ne laissent pas de place au doute.

Et pourtant ce tribut imposé par la tyrannie, l'imbécillité de Claude en délivra les Romains. Le peuple ne renonça pas toutefois à l'usage des étrennes ; il y voyait sans doute un des plus anciens, mais aussi un des derniers anneaux de la société civile. Un sentiment de conservation s'y rattachait. Malgré les édits de ses maîtres, et, dans les premiers siècles de l'Église, il ne manqua pas d'envoyer des présents, intéressés peut-être, mais qu'importe ? aux magistrats et aux empereurs chrétiens.

À Rome, le premier jour de l'an, ainsi que le dernier, étaient consacrés à Janus, le dieu au double visage, dont l'un regardait le passé, l'autre l'avenir. Sacrifices, danses, festins, se célébraient dans ce grand jour. Les uns se revêtaient d'habits neufs, les autres travaillaient dans l'espérance d'écarter loin d'eux la paresse durant le cours de la nouvelle année ; partout éclataient des vœux et des souhaits ; point de paroles de mauvais augure, point d'actes de rigueur ; la justice déposant ce jour-là son terrible glaive ; aussi quelles plaintes ne firent pas entendre les Romains, quand Tibère ne craignit pas, le premier jour de l'an, d'envoyer Sabinus au supplice² !

Les chrétiens conservèrent quelques-unes de ces superstitions, en ajoutèrent même de nouvelles, et les choses en vinrent au point que le sixième concile, tenu en 680, fut obligé de condamner les calendes.

Mais quand les étrennes devinrent un signe d'amitié et l'expression de la reconnaissance, sans mélange de paganisme, l'Église cessa de les proscrire, et l'usage s'en est conservé jusqu'à nous.

Aux figues, aux dattes et au miel des Romains, symboles heureux d'une vie douce et tranquille, on a vu succéder chez nous les surreries et les bonbons. Au reste, on se visite, on s'embrasse encore, en dépit des attaques chagrines de quelques réformateurs maladroits. Mais, disent-ils, tous ces souhaits ne sont pas sincères, toutes ces démonstrations d'amitié ne partent pas du cœur ; les convenances, la politique, l'intérêt, le respect humain, dirigent les pas du plus grand nombre de ceux qui ne se sont pas encrêés affranchis de cet usage. Je ne le nie pas ; mais cette fête, quoi que vous en disiez, esprits moroses et superbes, est encore une occasion de rapprochements dans les familles, entre toutes

1. Suet. *Calig.*

2. Tac. *Ann.*, lib. IV.

les classes de la société. L'amour-propre se déguise la mortification d'une prévenance sous le manteau de l'usage. Au souffle de l'intérêt, quelque nuage s'est-il levé entre des parents, ne peut-il pas arriver qu'il se dissipe, quand les cœurs semblent s'ouvrir à l'espérance, quand les âmes se se sentent émues et rejettent loin d'elles vos froids sarcasmes et vos amères railleries ?

Ne confondons pas avec les préjugés ces antiques usages consacrés par nos pères, et qui semblent n'avoir été institués que pour fortifier les liens de la société. Ces liens ne sont bien souvent que des fils presque imperceptibles ; mais l'œil du législateur les aperçoit, son génie les dirige, et ce que la loi ne peut ni ne doit proscrire, son exemple l'autorise. Les lois font des citoyens, les vertus font les bons pères, les bons fils et les bons amis.

Disons en terminant que tout usage consacré par la religion, la morale et le temps, a sa raison d'être et doit être respecté.

Ptt. T. L.

BOUQUET DE PENSÉES.

Sonder les profondeurs de Dieu est une entreprise qui met les sages de niveau avec les fous. — *Scrutator majestatis, obruitur a gloria.*

Quand le plaisir est le fruit du crime, la peine est toujours la suite du plaisir.

Ce n'est presque jamais qu'aux dépens de son repos qu'on trouble celui des autres.

Quelle inconséquence que d'abrégier par mille excès une vie dont on n'envisage le terme qu'avec frayeur !

Celui qui se repent de bonne foi, est plus loin du mal que celui qui ne le connut jamais.

Les gens heureux ne se corrigent guère. Ils croient toujours avoir raison, quand la fortune soutient leur mauvaise conduite.

Le culte sans morale fait des hypocrites ou des superstitieux. La morale sans culte fait des philosophes et des sages mondains. Pour être chrétien, il faut joindre les deux ensemble.

L'incivilité n'est pas un vice de l'âme, elle est l'effet de plusieurs vices : de la sottise vanité, de l'ignorance de ses devoirs, de la paresse, de la distraction, du mépris des autres, de la jalousie.

Dieu aime les hommes, puisqu'il a établi une religion pour les rendre heureux. S'il aime les hommes, on est sûr de lui plaire en les aimant aussi.

La calomnie est un monstre né sans yeux et sans oreilles, mais avec cent langues pour divulguer ce qu'il n'a pu voir ni entendre.

Fuyez tout plaisir qui pourrait être suivi d'un repentir ; n'en goûtez aucun jusqu'à la satiété.

Aux yeux de la vérité, c'est déjà manquer de parole que de différer l'accomplissement d'une promesse.

La conscience est la voix de l'âme, les passions sont la voix du corps. Est-il étonnant que souvent ces deux langages se contredisent ? Et alors lequel faut-il écouter ?

Si nous n'avions pas de défaut, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer dans les autres.

Si quelqu'un a besoin de conseil, c'est principalement lorsqu'il est dans la prospérité, mais c'est alors qu'il est le moins disposé à en demander et à en recevoir.

Les discours ne guérissent point la douleur ; l'amitié ne soulage les peines qu'en les partageant.

" LA VOIX DE L'ECOLIER "

COLLEGE JOLIETTE

Paraît le 1er et le 15 du Mois

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

ABONNEMENT (payable d'avance) \$1000

N. B. — Pour les élèves des universités, collèges et académies le prix d'abonnement est de 50 centus.

ON EXECUTE au Bureau de la Voix de l'Ecolier toutes espèces d'IMPRESSIONS aux prix les plus réduits.

Promptitude et soins garantis.

COLLEGE JOLIETTE

FONDE EN 1840

COURS COMMERCIAL ET CLASSIQUE

CONDITIONS

Demi-Pensionnaires \$ 20.00

PENSIONNAIRES.

Enseignement et pension	100.00
Lit, lavage, raccommodage	18.00
Usage d'un pupitre	1.00
Leçons et usage de piano	20.00